

5:40) Sur un ton plus badin, le professeur Sears a indiqué que « les Canadiens forment un peuple qui ne cesse de se demander ce que signifie le fait d'être canadien ». (8:11)

Il a aussi fait observer que nous avons des institutions qui nous caractérisent comme peuple. « Par exemple, notre système de gouvernement, le système parlementaire, bien qu'emprunté de la Grande-Bretagne, est un système fédéral. La Grande-Bretagne n'a pas de système fédéral; c'est une réalité entièrement canadienne. » (8:16)

La notion de citoyenneté des Canadiens est différente de celle des Américains; elle n'a pas les mêmes sources. Le professeur Symons a expliqué que l'idée de citoyenneté pour les Canadiens n'émane pas des révolutions française et américaine. « La réalité de l'expérience de la citoyenneté pour les Canadiens, tant français qu'anglais, a été évolutive. Elle a été fondée sur une approche très différente, qui ... supposait ... un élargissement axé sur les précédents, une évolution des libertés civiles et beaucoup d'affaires juridiques pour donner de la substance au concept. Le processus était plus marqué par une croissance lente que par des envolées dramatiques. » (2:61)

Il ressort des témoignages que, même si les idéaux d'égalité font partie intégrante de la notion de citoyenneté canadienne, cette notion n'a pas dans la réalité la même signification pour tous les membres de la société. Il faut voir à cet égard ce qu'elle signifie pour les femmes et pour la population autochtone.

#### F. La citoyenneté des femmes et des peuples autochtones

##### Qu'a signifié la citoyenneté pour les femmes du Canada et les peuples autochtones ?

Pour la professeure Lamoureux, les femmes n'ont pas, d'un point de vue historique, la même expérience de la citoyenneté que les hommes. « De façon générale, a-t-elle dit, les femmes ont été exclues des trois principaux attributs symboliques de la citoyenneté, c'est-à-dire le vote, l'armée et l'éducation. ... Dans ce cadre-là, il y a un décalage entre l'arrivée des hommes et des femmes dans l'univers de la citoyenneté. Il y a un décalage qui est accentué par ... une citoyenneté qui se fait beaucoup plus sur une base particulariste que sur une base égalitaire. » (5:54-55)

La professeure a souligné l'écart considérable qui persiste entre les revenus des hommes et ceux des femmes ainsi que la sous-représentation féminine dans les institutions politiques canadiennes. Elle a rappelé l'importance d'une représentation équitable lorsqu'on veut susciter l'adhésion de groupes à des valeurs communes. (5:56)

Le Comité a l'intention d'entendre d'autres témoignages sur la question et d'étudier les aspects de la citoyenneté liés aux peuples autochtones du Canada.